

Image not found or type unknown



PERTE DE POINTS SUR UN PERMIS DE CONDUIRE

Par **mangrouille**, le 11/03/2010 à 15:48

Bonjour,

Est-il possible de perdre des points sur un permis de conduire datant de 1979?

je vous remercie d'avance.

mais je voudrais savoir si c'est légal étant donné que la loi du permis à points n'est passé qu'en 1992.

Par **razor2**, le 11/03/2010 à 17:48

Bien sur.

Par **Gacem38**, le 30/10/2013 à 12:40

bonjour!il parait que seuls les permis d'avant cette date(1992) ne sont pas concernés par cette loi !!!

Par **janus2fr**, le 30/10/2013 à 13:14

Bonjour,

Il faut arrêter de croire aux légendes urbaines...

Tous les permis se sont vus dotés d'un capital de points lorsque la loi est passée. Ce capital peut fondre comme neige au soleil, quelque soit la date d'obtention du permis...

Par **Gacem38**, le 30/10/2013 à 13:26

Alors mes infos étaient fausses!!!Merci.

Par **maitreantoineregley**, le **13/12/2013** à **22:37**

Voilà une question que l'on me pose souvent comme avocat pratiquant quotidiennement le droit routier. La réponse a été donnée plusieurs fois par la Cour de Cassation: les permis obtenus avant 1992 sont devenus des permis à points et sont donc soumis à la réglementation en vigueur postérieurement à 1992.

Les points se perdent vite si on ne conteste pas les infractions que l'on nous reproche.

Il arrive même - si si c'est vrai - que l'on puisse récupérer le permis alors qu'il n'a plus de points...